

AVIS N° 52/26

SEANCE DU	14/07/2026
INTITULE	Modification exceptionnelle du calendrier des séances de négociation
MARCHE	Marché de titres de Capital/ Marché de titres de Créance

Article 1 :

A l'occasion de l'introduction de la société AYRADE SPA au marché de croissance, la SGBV porte à la connaissance des intervenants du marché que le parquet de la bourse d'Alger sera ouvert, exceptionnellement, le mercredi 15 juillet 2026 à 9h00.

Article 1 :

La séance de cotation du jeudi 16 juillet 2026 sera annulée.